

1. Avec ou sans ACCENT ? → A / À - OU / OÙ

A ⊗ Remplacez par avait : si c'est possible, il s'agit du verbe avoir, donc écrivez a sans accent ; sinon, il s'agit de la préposition à avec accent. ex. Elle ... consenti ... fournir quelques efforts (→ Elle avait consenti ~~avait~~ fournir...) ⇒ Elle a consenti à fournir...

OU ⊗ Remplacez par ou bien : si c'est possible, il s'agit du coordonnant ou sans accent ; sinon, c'est le pronom où avec accent (indiquant le lieu, parfois la date : "le jour où") :

ex. va-t-elle, à Paris à Lille ? (→ ~~ou bien~~ va-t-elle, à Paris ou bien à Lille ?) → Où va-t-elle, à Paris ou à Lille ?

2. Avec ou sans T ? → SON / SONT - ON / ONT - PEU / PEUT

• **Son** est un déterminant possessif, qui précède un nom ≠ **sont** est le verbe *être* à la 3^{ème} pers du plur ⊗ remplacez-le par étaient.
ex. Les spectateurs sont (= ~~étaient~~) impressionnés par son (~~étaient~~) allure.

• **On** est un pronom personnel indéfini, sujet d'un verbe au singulier, que l'on peut ⊗ remplacer par "je"/"nous", "il"/"quelqu'un" ;

≠ **ont** est une forme du Vb *avoir* ⊗ remplacez-le par avaient. ex. On (= il, quelqu'un...) voit ce qu'ils ont (= ~~avaient~~) voulu faire.

• **Peu** est un adverbe de quantité qui signifie "pas beaucoup" ≠ **peux** et **peut** sont des formes du Vb *pouvoir* ⊗ remplacez-le par pouvais/-t

ex. On peut (= ~~pouvait~~) dire qu'il y a peu (= pas beaucoup) de monde à cette soirée.

3. En 1 ou en 2 mots ? → MA / TA - MON / TON ou M'A / T'A - M'ONT / T'ONT ?

L'un (en 1 seul mot) est un déterminant, un adjectif possessif (devant un nom), l'autre (en 2 mots) est un pronom suivi du verbe *avoir*.

⊗ Remplacez par l'imparfait **m'avai(en)t**, **t'avai(en)t** : si c'est possible, alors il s'agit de la forme en 2 mots (m'a, m'ont, t'a...)

ex. Ce garçon t'a (= ~~t'avait~~) pris ta (= ~~t'avait~~) place. Ils m'ont (= ~~m'avaient~~) volé mon (~~m'avaient~~) portefeuille.

4. En 1 ou en 2 mots ? → LA / LÀ ou L'A ?

Pour les deux premiers, voir la règle précédente (l'avait → l'a).

Pour le troisième : il s'agit d'un adverbe de lieu, que l'on peut ⊗ remplacer par ici (ou par -ci après un pronom ou adj. démonstratif).

ex. Regardez par là (= par ici) - Cet homme-là (= -ci) - Celui-là (= -ci)

◆ retenir l'expression : cà et là qui veut dire " par-ci, par-là ; un peu partout..."

5. En 1 ou en 2 mots ? → ON ou ON N' ?

On ajoute n au pronom **on** uniquement si la phrase est négative ou restrictive (⇒ cherchez les "lunettes" de la négation : ne pas que)

ex. On ira tous se promener ; on n échappera pas à la pluie.

↳ ne ... pas ; ou encore ne ... que

6. CES ou SES ?

Ces est un déterminant démonstratif (on peut ajouter -ci ou -là après le nom qui suit) ⊗ remplacez au singulier par "ce / cet / cette"

≠ **ses** est un déterminant possessif (il marque une appartenance = les siens ou les siennes) ⊗ remplacez au singulier par "son / sa".

ex. Je veux ces chaussures (ces chaussures-ci ou ces chaussures-là, ou encore cette chaussure au singulier)

ex. Elle est heureuse de revoir ses amies (les siennes ; ou son amie au singulier)

7. CE ou SE ?

Observez les mots qui suivent, demandez-vous ce qu'il y a après "ce" ou "se" :

△ retenez la règle : C Q Q → ce qui/que

► On écrit **ce** devant un nom, un GN, ou un pronom : ex. ce matin, ce petit chien, ce qui, ce que... ↓

► On écrit **se** devant un verbe (autre que *être*) : ex. il se lave, elle se présente, ils s'organisent...

◆ seule exception (rare !) : *Ce disant, Ce faisant* en tête de phrase, signifiant *tout en disant cela, tout en faisant cela*.

8. C'EST ou S'EST ? (+ ce sont / se sont - c'étais / s'étais - ce fut / se fut - ce sera / se sera ...)

⊗ ajoutez une **NEGATION**, et observez l'ordre des mots → il y aura d'abord le **C** puis le **N** puis le **S** en dernier !

► ce + ne ⇒ Ce : ex.'était hier ma fête. = Ce n'était pas ma fête. ⇒ C'était hier ma fête

► ne + se ⇒ Se : ex. Ils sont revus. = Ils ne se sont pas revus (il s'agit d'un verbe *pronominal*) ⇒ Ils se sont revus

9. LEUR ou LEURS ?

► Devant un verbe (ou après l'impératif), **leur** est invariable (c'est un pronom) : ex. je leur parle, donnez-leur du travail.

⊗ remplacez par lui au singulier → ex. je lui parle, donne-lui du travail.

► Devant un nom ou un GN, **leur** s'accorde (**leur** au singulier, **leurs** au pluriel) : ex. leur chapeau s'est envolé, ils ont remis leurs vieilles pantoufles ⊗ remplacez par "son, sa ou ses" au singulier : son chapeau, sa clé, ses pantoufles

10. QUAND ou QUANT ?

► On écrit **quant** devant à, au, aux : ex. quant à lui, quant au reste, quant aux autres.

► Dans tous les autres cas, on écrit **quand** ⊗ remplacez par "lorsque/à quel moment" (et on ne rajoute pas de -t- pour la liaison !)

ex. Quand il pleut - Quand viendras-tu ? - À quand les vacances ? - J'ignore quand elle chantera...

11. TOUT ou TOUS ?

► On écrit tout au singulier : 1°/ devant un nom singulier : ex. Tout le monde. 2°/ si "tout" est seul : ex. Tout va bien...

► On écrit tous au pluriel : 1°/ devant un nom pluriel : ex. Tous les jours. 2°/ qd on entend le [s] : ex. Tous sont là, ils sont tous là.

◆ avec le sens de *très* ou *entièrement*, tout est un adverbe invariable devant un adjectif : ex. des souliers tout neufs, une année tout entière - (sauf si cet adjectif est au féminin et commence par une consonne : ex. une voiture toute cabossée...)

12. QUEL(LE)(S) ou QU'ELLE ?

⊗ Remplacez par qu'il

► Si ça marche, écrivez "qu' elle" en 2 mots : ex. Je suis sûr ... a raison. = Je suis sûr qu'il a raison ⇒ qu'elle a raison (en 2 mots)

► Si c'est impossible, c'est "quelle" ou "quel" (selon le GN) : ex. heure est-il ? = ~~qu'il~~ heure est-il ? ⇒ quelle heure (en 1 mot)

13. QUELQUE ou QUEL(LE)(S) QUE ?

La plupart du temps, on écrit quelque (qui s'accorde) : ex. Attendez quelques minutes. Ici, quelques = un petit nombre de...

Retenir : *quelque chose, quelque part, quelque temps, quelqu'un, quelques-uns...*

Devant le verbe *être* au subjonctif (soit, soient, fût, ait été...), on écrit quel que (en deux mots) et le premier de ces deux mots s'accorde avec le sujet : ex. Ton motif, quel qu' il soit... - Quelles que soient tes raisons...

◆ quelque signifiant environ, devant un nombre, est invariable : ex. Il y avait quelque trois mille personnes.

14. PRÈS ou PRÊT ou PRÉ ?

Près est un mot invariable (c'est un adverbe) qui indique une proximité de lieu ou de temps. ex. Près de là ☒ *non loin* de là.

Prêt est un adjectif qualificatif, qui s'accorde avec le nom/pronom. ex. Il était prêt ☒ elle était prête (on entend le T).

C'est aussi parfois un nom de la famille de prêter (faire un prêt...). **Pré** est un nom. ex. Le cheval est dans le pré.

15. CE QU'IL / CE QUI LE / CEUX QU'ILS

Ce qu'il signifie « la chose que Pierre fait/dit », etc. Ex. Ce qu'il fait m'intéresse ☒ la chose/l'activité que Pierre fait...

Ce qui le peut se remplacer par « la chose qui ... / la personne qui ... » Ex. Ce qui le passionne... ☒ la chose qui le passionne...

Ceux qui peut se remplacer par « les gens/personnes qui » Ex. Ceux qui le voient disent que... ☒ Les gens qui le voient...

16. SANS ou S'EN ?

► **Sans** est une préposition de **sens négatif** (contraire de **avec** ou de **en**), devant un **nom**, un **pronom** ou un **infinitif** :

ex. **Sans** peine (≠ avec peine), **sans** souffrir (≠ en souffrant), **sans** cela (≠ avec cela)...

► **S'en** (pronom réfléchi + pronom personnel) appartient à une **forme verbale pronominale** → il **s'en** moque (☒ remplacer par → je **m'en** moque, tu **t'en** moques...), elle **s'en** tirera (☒ je **m'en** tirerai, tu **t'en** tireras...), il ne faut pas **s'en** faire...

◆ Ne pas confondre non plus avec **CENT** (100), **SENS**, et **SENT** (du verbe **SENTIR**) ni **C'EN** est ... (= cela en est ...)

17. SI ou S'Y ?

► **Si** est un adverbe (= tellement) ou une conjonction (→ hypothèse) : ex. Tu es **si** timide ! - **Si** tu osais, tu réussirais

► **S'y** est composé d'un pronom réfléchi et d'un pronom personnel et appartient à un **verbe pronominal** :

ex. Qui **s'y** frotte **s'y** pique (☒ essayer de remplacer par → je **m'y** frotte, tu **t'y** frottes...)

◆ attention : **[si + il]** se contracte en **s'il** - On n'écrit pas : **Si-il** fait beau, mais : **S'il** fait beau.

◆ Ne pas confondre non plus avec une **SCIE**, et **SCIE**, **SCIES** et **SCIE** du verbe **SCIER**.

18. SA ou ÇA ?

► Le premier (**SA**) est un **déterminant** (adjectif possessif) ; on le trouve devant un nom féminin. ☒ Au pluriel, il devient **SES**.

ex. Il a retrouvé **sa** valise (→ **ses** valises)

► Le second (**ÇA**) est un pronom démonstratif (de registre familier...) ; on peut le ☒ remplacer par "cela". On le trouve devant un verbe. ex. **Ça** [= cela] ne compte pas. ↳ Évitez donc de l'employer à l'écrit ; préférez *ce, ceci, cela*.

◆ retenir les expressions suivantes : **ça alors** ! (marque d'étonnement) et **ça et là** (2 adv. de lieu)

19. NOM ou VERBE HOMOPHONE ? → travail ≠ travaille ; appel ≠ appelle ; un salut ≠ il salue ; cri ≠ crie ; clou ≠ cloue ... etc.

Les verbes en -ER (1^{er} groupe) ont parfois des noms homophones (c'est-à-dire identiques pour l'oreille).

Dans ce cas, **seul** le verbe se termine par un **-e** ; le nom se termine par une consonne, ou une voyelle autre que E.

ex. Le travail (nom) ≠ il travaille (verbe) ; un appel (nom) ≠ il appelle (verbe) ; un désir (nom) ≠ il désire (verbe) ;

un emploi (nom) ≠ il emploie (verbe) ; un essai (nom) ≠ elle essaie (verbe) ; un vol (nom) ≠ il vole (verbe).

20. ADJECTIFS HOMOPHONES au MASCULIN et au FÉMININ

ex. Une **belle** plante ≠ un **bel** arbre ; une **bonne** année ≠ un **bon** anniversaire, un **bon** appétit ; une **folle** journée ≠ un **fol** espoir, etc.

L'adjectif ne prend la marque **-e** du féminin que devant un nom féminin. Attention aux mots masculins commençant par une voyelle !

Ne confondez donc pas : **cette** actrice et **cet** acteur - une **pleine** assiette et le **plein** emploi - une **vieille** histoire et un **vieil** historien...

21. PLURIEL homophone des ADJECTIFS et des VERBES

Rappel : la marque du pluriel d'un adjectif est **-s** ; celle d'un verbe conjugué est **-(e)nt** ☒ remplacez par l'imparfait en **-ai(en)t**.

ex. Elles ne **veulent** [vouldaient] pas être **seules**. Les formes **identiques** se **confondent** [se confondaient].

verbe	adjectif	adjectif	verbe
3 ^e personne du pluriel	féminin pluriel	féminin pluriel	3 ^e personne du pluriel

[pour les distinguer, rappelez-vous que seul le verbe peut se conjuguer : → Elles ne voulaient / voudront pas rester *seules*]

Adverbes ; adjectifs ; noms... [→ O]**22. ADVERBES en -MENT**

► Ils prennent **deux m** si on entend [Aman] et pas [Eman] : ex. prudem**ment**, mais longuem**ent**, gentim**ent**, vraim**ent**...

► Ils s'écrivent **-Amment** s'ils sont dérivés d'un adjectif en **-ant** : ex. méchant → méch**amment** ; cour**ant** → cour**amment**

► Ils s'écrivent **-Emment** s'ils sont dérivés d'un adjectif en **-ent** : ex. ré**cent** ⇒ ré**cemment** ; diffé**rent** ⇒ diffé**remment**

23. ADJECTIFS et PARTICIPES terminés (ou pas) par une CONSONNE

☒ Mettez-les au **féminin** pour **entendre** cette consonne, muette au masculin !

un crapaud la**id** (→ laide) ; un geste adro**it** (→ adroite) ; un accent étranger**e** (→ étrangère) ; un jardin clos**e** (→ close) ; un devoir bien

fa**it** (→ faite) ; un élève mis**e** en retard (→ mise) ; un texte traduit**e** (→ traduite) ≠ il est fini (→ elle est fin**ie** : PAS de consonne !!)

24. NOMS FÉMININS en -TÉ ou en -TÉE ?

Seuls les noms féminins formés sur des adjectifs se terminent par -té

ex. bon → la bont**é** - beau → la beaut**é** - généreux → la générosit**é** - vrai → la vérit**é** - quel → la qualit**é** etc.

Les autres noms, formés sur des verbes ou des noms, se terminent par **-tée**

ex. dicter → la dict**ée** - porter → la port**ée** - monter → la mont**ée**

ex. une pelle → la pellet**ée** - une assiette → l'assiett**ée**

25. ADJECTIFS NUMÉRIQUES

Les **adjectif numéraux cardinaux** (deux, trois, quatre, cinq, mille, etc...) sont **absolument invariables** :

ex. Les **quatre** points cardinaux. Ils sont venus tous les **treize**. Je vous rembourserai vos **mille** francs.

◆ Seules exceptions : **vingt** et **cent**, s'ils sont multipliés et ne sont suivis d'aucun autre chiffre :

ex. Quatre-vingts ≠ quatre-vingt-treize ; six cents ≠ six cent cinquante

◆ **millier**, **million** et **milliard** sont des noms : ils prennent donc un -s au pluriel (deux mill**iers**, trois mill**ions**, dix mill**iards**)

◆ **un** s'accorde au féminin (**une** histoire) et peut se mettre au pluriel lorsqu'il est employé comme pronom (les **uns**, quel**ques-uns**...)

◆ le **trait d'union** ne s'emploie que pour **relier ce qui est inférieur à 100** (sauf si on utilise « et »)

ex. Trente et un ; vingt-cinq ; trois cents ; six cent soixante-douze.

26. -ER ou -É ? (infinitif ou participe passé des verbes du 1^{er} groupe) ou **-AIS, -AIT, -AIENT ou -EZ ?**

☒ remplacez le verbe par un autre verbe du 3^{ème} groupe : si cela donne *prendre, faire, mettre, ouvrir...* ⇒ écrivez **-eR** (infinitif)
si cela donne *pris, fait, mis, ouvert...* ⇒ écrivez **-é** (participe passé)

ex. Il s'est décid... à travail... → ?? → étape 1 de la réflexion : Il s'est mis à travail... ⇒ Il s'est décidé...

↳ étape 2 " " " : Il s'est décidé à mettre ⇒ Il s'est décidé à travailler.

◆ Attention à ne pas confondre ces terminaisons avec celle de l'imparfait (en **-ais, -ait, -aient**) ; la prononciation est différente [comme dans *imparfait*] ; et si c'est bien un verbe à l'imparfait ☒ vous pouvez **remplacez** par le présent ou le futur.

ex. Il se décid... à travailler → il se décide (*se décidera*) à travailler → Il se décidait à travailler.

◆ Ne confondez pas non plus avec la terminaison en **-ez** (verbe conjugué dont le sujet est à la 2^{ème} personne du pluriel) ; s'il y a le pronom « vous » avant le verbe, on n'écrit **-ez** que si ce pronom « vous » est bien le sujet ! → demandez-vous « qui est-ce qui... ? »

ex. Vous dancez ? (qui danse ? = vous) - Elle ne devait pas vous déranger (c'est "elle" qui dérange, "vous" est ici le COD)

Je vous le dirai plus tard (qui dira ? c'est "je" qui dit qch à "vous" → le verbe s'accorde à la 1^{ère} pers du sing du futur = **-ai**).

27. EST ou AIT ? (→ AIE, AIES) ≠ ET

Est = indicatif présent du verbe *être* : ex. Il est là.

◆ Ne confondez pas non plus avec **ET**, la conjonction de coordination !!!

≠ **Ait** = subjonctif présent du verbe *avoir* : ex. Avant qu'il ait terminé, on l'a interrompu.

☒ remplacez par "plus, et aussi"

☒ Remplacez par **était** : si c'est possible, il s'agit bien du verbe *être* : *est*. Sinon, c'est le verbe *avoir* : *ait*

ex. Il est là → il était là. ≠ Avant qu'il ait terminé (avant qu'il était terminé : transformation impossible).

◆ **retenir** : le subjonctif présent du verbe *avoir* = que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

28. Futur de l'indicatif en -RAI OU conditionnel présent en -RAIS (1^{ère} personne du singulier) ?

ex. Je viendrai demain ≠ Je viendrais si je le pouvais.

► Le **futur (-rai)** ne s'emploie que dans un contexte présent (énoncé ancré dans une situation d'énonciation) pr qch de sûr.

ex. Je regarderai ton match, c'est promis ! ☒ remplacez par la 1^{ère} personne du pluriel en **-rons** si vous hésitez...

► Le **conditionnel (-rais)** soit exprime un futur dans un contexte passé, soit énonce une hypothèse, soit s'utilise dans une formule de politesse. ☒ remplacez par le pluriel là aussi, et vous obtenez **-rions** !

ex. Je lui avais promis que je regarderais son match (le Vb principal *promettre* est au passé) - Je regarderais bien le match (hypothèse) si j'avais le temps... (ce n'est pas sûr). - Je voudrais un kilo de pommes, s'il vous plaît (tournure de politesse).

29. ACCORD du VERBE CONJUGUÉ

Un verbe conjugué s'accorde **toujours** avec son **sujet**. Posez-vous la question « Qui est-ce qui ... ? » et voyez quelle est la réponse.

ex. Je la reprends ce soir (1^{ère} pers du sing). C'est sur cette route que passent tous les camions (3^{ème} pers du pluriel)

ex. Le directeur les connaissait bien (3^{ème} personne du singulier) **attention ! « les » n'est jamais le sujet du verbe !!!**

Quand plusieurs pronoms se suivent et précèdent le verbe, c'est **le 1^{er}** le sujet ; les autres sont des pronoms complément.

ex : Je vous les donner... → *-ai ? -ez ? -ait ?* Qui est-ce qui donnera ? c'est JE ⇒ terminaison **-AI** de la 1^{ère} pers du singulier.

◆ Attention : si le sujet est le pronom relatif **QUI**, l'accord se fait avec son antécédent : C'est **nous** seuls qui **prendrons** cette décision.

30. VERBE au PLURIEL ? ou au SINGULIER ?

• Vous mettez toujours au **singulier** un verbe qui a pour sujet : **personne ; aucun(e) ; nul(le) ; tout le / toute la + Nom ; chaque + Nom ; chacun(e)**. Ex. Tout le monde riait ; chaque spectateur applaudissait ; aucun ne voulait s'en aller.

• Vous mettez toujours au **pluriel** un verbe qui a pour sujet : **plusieurs ; certain(e)s ; quelques-un(e)s ; beaucoup ; les autres ; tou(te)s les + Nom ; la plupart des + Nom**.

Ex. Beaucoup hurlaient, plusieurs voulaient s'en aller, la plupart des gens protestaient.

31. PARTICIPE PASSÉ employé SEUL + employé avec l'AUXILIAIRE ÊTRE

Il s'accorde comme un adjectif (posez-vous la question : « Qui est-ce qui est ... + adj. ? »)

► **employé seul**, comme épithète ou apposé → le PP s'accorde comme un adjectif avec le nom qu'il complète

ex. Fatiguée par ce long voyage, la vieille dame dut s'asseoir. (qui est-ce qui est fatigué(e) ? → la vieille dame)

► **employé avec le verbe ÊTRE**, comme attribut → le PP s'accorde avec le **sujet**

ex. Les coureurs étaient épuisés (qui est épuisé ? → les coureurs)

◆ attention : les formes composées en « été » (il a été, elle aura été...) sont bien celles du verbe ÊTRE !!! → Elle a été touchée

32. PARTICIPE passé avec l'AUXILIAIRE AVOIR

On ne l'accorde **jamais avec le sujet** : ex. Elles **ont** déjeuné tôt. (→ le sujet est « elles » et "déjeuné" est au masculin singulier).

Cherchez où est le **COD** du verbe (posez-vous la question « quoi ? / qui ? ») :

► si la réponse obtenue (le COD) est placée **avant le verbe**, **accordez le participe** avec :

ex. Voici des champignons qu'elle a cueilli... (→ elle a cueilli **quoi** ? = des champignons, placé avant "cueilli", donc il faut accorder le PP avec ⇒ donc cueilli_s)

► si la réponse obtenue (ou le COD) est placé **après**, ou s'il n'y en a pas, on n'accorde pas, le PP reste invariable :

ex. Elle a cueilli... des champignons (→ elle a cueilli **quoi** ? = des champignons, placé APRÈS "cueilli" → pas d'accord → cueilli)

⚡ *cas plus rare* : si le participe passé est suivi d'un infinitif, on ne l'accorde que si le COD placé avant est bien celui du participe, et non celui de l'infinitif. ex. Nous les avons écoutés jouer (les est bien le COD du verbe *écouter*) - Nous les avons fait remplacer (les est le COD de l'infinitif *remplacer*)

◆ **retenir** : **fait faire** est toujours invariable [ex. cette table, je l'ai **fait** faire par un ébéniste]

33. PARTICIPE PASSÉ des VERBES PRONOMINAUX

Le plus souvent, ce PP s'accorde avec le sujet. ex. Elle s'est levée ; ils se sont aperçus ; nous nous étions rencontrés.

MAIS si le pronom réfléchi [se, me, te, nous, vous] qui précède l'auxiliaire être n'est **pas** le COD, on applique la règle 32 (accord avec le COD). ex. Ils se sont téléphoné (*se = à eux* = COI ; il n'y a **pas de COD**, donc on n'accorde pas)

ex. Elle s'est lavé les pieds (*se = à elle, d'elle* = COI - le COD du v. *laver* (elle a lavé **quoi** ?) est *les pieds* ; il est placé après le part.

passé, donc on n'accorde pas. ex. Voici les souliers qu'elle s'est achetés (*s' = à elle* = COI ; le COD (elle a acheté **quoi** ?) est *les souliers*, placé avant le verbe, donc on accorde avec lui).

34. PASSE SIMPLE EN -IT /-UT ou PARTICIPE PASSÉ EN -I /-U ?

- ▶ S'il y a l'auxiliaire *être* ou *avoir* avant, c'est le participe passé (i/u) : ex. Elle a trop bu - Il était parti.
- Dans le doute, ☒ remplacez la forme en [i/u] par l'*imparfait* du même verbe :
- si la phrase a un sens, c'est le passé simple (→ donc écrivez -is / -it ou -us / -ut) :
ex. Elle me parut inquiète (= elle me paraissait) - Je repartis aussitôt (= je repartais)
- si la phrase n'a pas de sens, c'est le participe passé (→ donc en -i ou -u) :
ex. A peine fini, le château de sable a été submergé (= ~~à peine finissait~~, le château...)

35. INDICATIF PASSE SIMPLE ou SUBJONCTIF IMPARFAIT ?

- Ces deux temps sont homophones à la 3^{ème} personne du singulier. ex. il eut, vit, arriva ≠ qu'il eût, vît, arrivât.
- Le *subjonctif imparfait* (avec un **accent circonflexe** et un - t) est une forme littéraire à laquelle notre oreille n'est plus habituée. Cette (fausse) impression d'incorrection est votre premier indice.
- ex. Nous souhaitions qu'il arrivât plus tôt (la langue courante préfère employer "qu'il arrive"...)
- Dans le doute : ☒ remplacez par l'imparfait / le futur : si c'est possible, il s'agit du passé simple ; sinon, c'est l'imparfait du subjonctif. ex 1. Il arriv... tard dans la soirée ⇒ il arrivait / arrivera tard dans la soirée → il arriva (passé simple)
≠ Nous souhaitions qu'il arriv... plus tôt ⇒ nous souhaitions qu'il arrivait / arrivera... → qu'il arrivât (subj. impft)
- ex 2. J'aurais préféré qu'il ne f... pas rejoint ⇒ j'aurais préféré qu'il n'~~était~~/~~sera~~ pas rejoint... ⇒ fût (subj. imparfait)
Il f... rejoint dans les derniers mètres ⇒ il était / sera rejoint... ⇒ fut (passé simple)

Accents ; tréma et cédille ; Majuscule ou minuscule ? la coupe des mots...**36. L'ACCENT sur le E**

- Il ne faut pas mettre d'accent sur la voyelle - e :
- ▶ devant une consonne doublée : ex. un effort, il essaie, une antenne, une serrure, intéressant, une libellule...
 - ▶ devant un -x : ex. l'exercice, complexe
 - ▶ dans une syllabe terminée par une consonne (le -e doit être à la fin de la syllabe pour porter l'accent)
ex. un escalier (es-ca-lier) - transpercer (trans-per-cer) - lecture (lec-tu-re)
≠ pétrifié (pé-tri-fié) - déclassement (dé-classement) - un élève (é-lè-ve)

37. L'ACCENT CIRCONFLEXE

- ▶ Il remplace le plus souvent un -s qui existait en ancien français, et qu'on retrouve parfois dans des mots de la même famille :
ex. hôpital (voir hospitalier, hospitalité) - forêt (voir forestier) - bâton (voir bastonnade) - fenêtre (voir défensterer)
- ▶ Il sert parfois à distinguer des homophones.
ex. le mur ≠ il est mûr ; du pain ≠ tu as dû avoir peur ; sur la route ≠ il est sûr de lui... [+ voir règle n°34 pour distinguer le passé simple du subjonctif imparfait]. Retenez l'orthographe du mot *pigûre*.
- ◆ Attention aux verbes en -âtre : ils prennent un accent devant le -t, mais pas devant le -s
↳ connaître, il connaît, il connaîtra... ≠ je connais, connaissant, ils connaissent, tu connais...

38. LE TRÉMA sur une VOYELLE

- Il se place toujours sur la deuxième voyelle et signale qu'elle doit être prononcée.
- ex. Noël - une crise aiguë - Adélaïde - le mais (on prononce séparément le A et le I) ≠ mais (là on prononce ensemble A+I = Ê).

LA CÉDILLE sous le C

- On ne l'utilise que devant les voyelles a, o et u. Elle n'a aucune utilité devant e et i
- ex. Le glaççage, un garççon, il aperççut ≠ ceci, ici, une citerne...

39. MAJUSCULE ou minuscule ?

- ▶ Une phrase commence **toujours** par une majuscule. Un **vers** commence lui aussi toujours par une majuscule.
 - ▶ On ne met **pas** de majuscule après une virgule, un point-virgule ou deux points (sauf si ces deux points introduisent des paroles au discours direct) ex 1. Nous sommes ravis ; en effet, la réunion s'est bien terminée : tout le monde était d'accord.
ex 2. Il s'est aussitôt écrit : « Vous n'êtes que des lâches ! »
 - ▶ Les noms propres et noms de nationalité ou de région prennent une majuscule, mais **pas** les adjectifs.
- ex. Les Américains ont débarqué en Normandie. Les chars américains ont été accueillis avec joie par les Français dans les villes normandes.
- nom de nationalité nom de région adjectif nom adjectif*

40. Comment COUPER un mot en fin de ligne ?Voici les **10 règles à respecter** :

- 1 • On coupe toujours entre deux syllabes écrites.
- 2 • Une syllabe débute le plus souvent par une consonne ; donc une consonne placée entre 2 voyelles marque le début d'1 nouvelle syllabe.
ex : un volatile = vo-la-ti-le
- 3 • Quand on trouve 2 consonnes qui se suivent à l'intérieur d'un mot, la 1^o appartient à une syllabe et la 2^o à la syllabe suivante.
ex : argent = ar-gent ; cristal = cris-tal → Cela s'applique toujours si c'est la même consonne redoublée. ex : allumette = al-lu-met-te
- 4 • Cette règle ne s'applique pas si les 2 consonnes forment un groupe consonantique qui ne peut se prononcer qu'ensemble.
ex : groupes *ch, ph, th, gn* et toutes les consonnes associées à L ou R (*br, bl, cr, cl...*)
- 5 • Lorsque 3 consonnes se suivent, on coupe généralement entre la 2^o et la 3^o, sauf si elles forment toutes les deux ensemble un groupe consonantique. ex : ensemble = en-sem-ble ; obstiné = obs-ti-né
- 6 • On ne peut **jamais couper** un mot entre 2 voyelles qui se suivent, même si elles se prononcent séparément. ex : *poé-sie*
- 7 • On ne peut **jamais couper** avant ou après un X ou un Y qui sont entre 2 voyelles. ex : *exa-men, voya-ge*
- 8 • On ne peut **jamais laisser une voyelle isolée**, en fin ou en début de ligne. ex : *apé-ri-tif, mé-téo*
- 9 • On ne coupe **jamais** après une apostrophe comme L' ou QU' → faites passer toute la syllabe à ligne suivante. ex : *l'es-car-got*
- 10 • En écriture manuscrite, on met un **tiret** en fin de ligne, et un autre en début de ligne, pour indiquer la coupure.